



**Séance constitutive du Conseil de l'UNIL du
Jeudi 29 septembre 2022, à 16h15, Amphimax-salle 415**

Ordre du jour

Pour les points 1 à 5, la séance sera présidée par le Recteur

1. Accueil
2. Vérification des présences, organisation de la séance et élection de deux scrutateurs
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Élection à la Présidence du Conseil
5. Élections à la Vice-Présidence, au Secrétariat et au Bureau (1-3 membres) du Conseil

A partir du point 6, la séance sera présidée par la personne élue à la Présidence du CU

6. Adoption du PV de la séance du Conseil du 23 juin 2022 (*document déposé sur le site sécurisé du Conseil*)
7. Communications de la Direction
8. Information sur la constitution des commissions du Conseil
9. Calendrier des prochaines séances du Conseil
10. Interpellations et divers
 - 10.1 Interpellation de Mme A. Morin sur la sécurité incendie, reportée du 23.06.2022
 - 10.2 Réponse de la Direction aux interpellations de Mme A. Morin du 24.03.2022 et du 23.06.2022/29.09.0222 relatives à la sécurité incendie (*les interpellations sont déposées sur le site sécurisé du Conseil*)
 - 10.3 Autres interpellations
 - 10.4 Divers

La séance sera suivie d'un apéritif.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Anne Bielman Sánchez, Présidente

Lausanne, le 06 juillet 2022